

# Commentaires sur le budget 2022



**Anne MASSON**  
Premier Echevin  
en charge des Finances et du Budget

Wavre, le 21 décembre 2021.

**Madame la Bourgmestre,**  
**Chers Collègues,**  
**Mesdames, Messieurs,**

Nous voici déjà arrivés à la moitié de notre mandat.

En janvier prochain, nous vous présenterons le bilan de cette mi-mandature.

Vous ne serez pas étonnés si nous vous disons que ces 36 mois ont été plus que chahutés par les événements.

La longue crise sanitaire que nous traversons a de lourdes conséquences pour notre société. Nous le vivons au quotidien depuis près de deux ans.

Pour nos **finances communales**, son impact s'avère plus profond et plus sévère que nous ne pouvions l'imaginer, il y a quelques mois encore. Nous le verrons dans les chiffres dans quelques instants.

**Les inondations** de juillet 2021 sont venues ajouter de la difficulté aux difficultés. Nos habitants, nos commerces, nos entreprises et nos bâtiments communaux ont tous été fortement touchés par cet épisode météorologique dévastateur. 60 rues, 2000 habitations sous l'eau et 800.000 € de dégâts aux biens communaux. Personne n'aurait pu prédire une catastrophe de cette ampleur.

Des jours entiers et aussi des nuits, nos équipes communales sont restées sur le pont. Nous tenons à souligner leur dévouement au service des Wavriens. Si, grâce à un formidable élan de solidarité, le nettoyage, la réparation et la reconstruction ont été relativement rapides, nous n'oublions qu'aujourd'hui encore, certaines familles, certaines entreprises n'ont pu réintégrer leurs biens tandis que d'autres restent profondément marqués.

Depuis de nombreux mois, **notre administration** et **notre collège** ont fait corps pour être encore plus au service de nos citoyens, pour gérer les urgences, pour **gérer l'urgence**.

Dans la pratique, cela a des effets très négatifs puisque nos équipes n'ont pas pu se concentrer sur les projets importants de notre Déclaration de politique générale. La hausse des prix, la pénurie des matières premières, un début de spirale inflationniste, une double indexation des salaires en quelques mois ajoutent encore plus de **contraintes**.

Et pour terminer, relevons que le prix à payer pour **les pensions du personnel statutaire**, par le biais de la cotisation de responsabilisation, est de plus en plus insoutenable pour les communes.

C'est dans ce contexte de très forte tension que le budget 2022 a été élaboré.

Nous avons travaillé avec tous les départements de notre administration afin de trouver **une trajectoire cohérente** dans cet horizon incertain.

Nous les remercions de leur collaboration qui nous permet de vous présenter un budget fait de prudence et de résilience mais qui garde toute sa dynamique et sa cohérence comme l'atteste notre important **programme d'investissements**.

Tel un orpailleur, nous avons passé en revue l'ensemble des mesures inscrites dans notre Plan Stratégique Transversal et dans notre programme d'investissements. Les mailles de notre tamis étaient très resserrées, vous vous en doutez.

Nous avons gardé les pépites, les actions qui répondent aux critères d'utilité publique, d'efficacité, de sécurité, de transition climatique, de transition numérique et de subsidiarité, **les actions qui font sens**. Notre plan d'embauche a, quant à lui, été aussi drastiquement limité sur base des mêmes critères.

# Choisir, c'est renoncer et cela n'est jamais simple.

En tant que responsables de la bonne gestion de notre ville, nous n'avons pas cédé à la panique, au désespoir, ou pire... à l'aveuglement.

Nous avons posé **un cadre sécurisé** et **engagé** sur le long terme pour notre Ville. Cela implique que des projets structurants qui nous tenaient fort à cœur ont été reportés. La lucidité et la prudence ont été nos guides.

# **De l'ambition et un certain courage, aussi...**

Comme chaque année, je vous propose de découvrir le budget traduit en chiffres et tableaux.

**Service ordinaire**



**01.**

**Résultats globaux**

Le budget ordinaire se présente avec un résultat global en boni de 521.270 € qui provient de :

Évolution des résultats	Ex. 2021	Ex. 2022	Différence
Solde exercice propre	37.293 €	<b>560.129 €</b>	522.836 €
Solde exercices antérieurs	1.228.343 €	<b>2.146.141 €</b>	917.798 €
Solde des prélèvements	9.000 €	<b>-2.185.000 €</b>	-2.194.000 €
Résultat global	1.274.636 €	<b>521.270 €</b>	-753.366 €

Cette année, nous prévoyons des prélèvements sur le service ordinaire à hauteur de 2,2 millions afin d'alimenter le fonds de réserve extraordinaire.

Le résultat de l'exercice propre de 2022 se présente en équilibre avec un boni de 560.129 €.

**02.**

**Résultats de l'exercice propre**

## **2.1. Les recettes**

À l'exercice propre, les **recettes du service ordinaire** atteignent le montant de 49.822.392 € au budget 2022 contre 48.054.700 € au budget 2021, soit une augmentation de 1.767.692 € ou 3,7 % comparé à l'exercice précédent.

## Les principales recettes se définissent comme suit :

**2.1.1. Le financement général des communes** est établi à 6.679.758 € ce qui représente 13,4 % des recettes et une augmentation de 359.806 € par rapport au montant attribué en 2021.

FINANCEMENT GÉNÉRAL PAR HABITANT (sur base des budgets 2021/source Belfius)			
Wavre	Province	Cluster	Région
191 €	162 €	166 €	335 €

**2.1.2. Les taxes et impositions** s'élèvent à 31.222.836 € soit 63 % des recettes de l'exercice propre. Ces recettes sont en augmentation de 913.957 € (3%).

		2021	2022	Différence	Évolution	Par Hab	Total recettes
Taxes et redevances communales	12,26%	3.573.258 €	<b>3.826.451 €</b>	252.194 €	7%	109 €	8%
Précompte immobilier	48,06%	14.553.980 €	<b>15.004.314 €</b>	450.334 €	3%	428 €	30%
Personnes physiques	37,77%	11.646.766 €	<b>11.793.904 €</b>	147.138 €	1%	337 €	24%
Automobiles	1,92%	553.875 €	<b>598.166 €</b>	64.291 €	12%	15 €	1%
<b>Total</b>	100,00%	30.308.879 €	<b>31.222.836 €</b>	913.957 €	3%	865 €	63%

## Elles se subdivisent en 4 catégories :

- ♥ le revenu des additionnels au précompte immobilier s'élève à 15.004.314 €, ce qui représente 30 % des recettes prévues à l'exercice propre et croît de 450.334 € par rapport au budget 2021 ;
- ♥ le revenu des additionnels à l'impôt des personnes physiques est évalué à 11.793.904 €. Ce montant représente 24 % des recettes prévues à l'exercice propre. Cette évaluation est en augmentation de 147.138 € par rapport à l'an passé. Nous reviendrons sur l'évolution du rendement de cette imposition qui est beaucoup plus faible que l'estimation faite au moment de l'ajustement de la fiscalité en 2019 ;
- ♥ la taxe sur les automobiles devrait rapporter au moins 598.166 €, prévision en diminution de 64.291 € par rapport à celle de l'exercice précédent ;



♥ Les autres taxes et redevances perçues par la Ville sont estimées à 3.826.451 €. Cette prévision a augmenté de 252.194 € par rapport à celle de l'année dernière. Cette augmentation est liée à l'ajustement de la taxe sur les déchets en 2022.

Pour rappel, les communes sont contraintes de revoir régulièrement cette fiscalité en raison de l'obligation de respecter le coût-vérité découlant du plan wallon sur les déchets « Horizon 2010 ». Ce plan a instauré le principe de pollueur-payeur. Il faut souligner que cette taxation n'avait pas été revue en 2020 bien que le plancher de la couverture du coût-vérité ait été atteint : 92 % au lieu de 95 % de minimum requis. Les finances communales ont supporté l'an dernier un coût supplémentaire de 150.000 € afin de ne pas pénaliser les ménages en période de crise sanitaire. En 2022, la recette escomptée atteindra plus de 200.000 €.

Comme l'illustre une nouvelle fois ce tableau, la fiscalité est toujours parmi les plus basses de Belgique et garantit aux Wavriens leur situation qui reste privilégiée de citoyens les moins taxés.

	TAUX IPP	IPP (€/hab)	TAUX PRI	PRI (€/hab)
<b>Wavre</b>	6,8%	337€	1680	428€
<b>Moyenne BW</b>	7,25%	359€	2141	546€
<b>Moyenne RW</b>	8,05%	399€	2612	666€

Chaque année, nous rappelons qu'à Wavre, il n'y a pas de taxes sur le personnel occupé, sur la force motrice, les enseignes et réclames lumineuses, les locaux, les bureaux, les activités économiques, en général. Ceci dans le but de favoriser l'entreprenariat et la création d'emplois.

Avant d'analyser les autres sources de recettes, il est important de faire un point sur l'impact de la **Covid-19** sur les recettes provenant des centimes additionnels à l'impôt des personnes physiques.

Comme l'indique ce tableau ci-dessous, la mise à l'arrêt et le ralentissement de notre économie a impacté directement le revenu des ménages et les recettes fiscales qui en découlent. En 5 ans, la prévision de perte de recettes s'élève à près de 6 millions d'euros. Parallèlement, nous constatons une forte augmentation des demandes d'aide auprès du CPAS.

RÉESTIMATION DES CENTIMES ADDITIONNELS À L'IPP					
	2021	2022	2023	2024	2025
Prévisions avant Covid-19	12.369.636 €	12.776.139 €	13.220.767 €	13.649.743 €	14.091.995 €
Prévisions après Covid-19	11.050.067 €	11.793.904 €	12.118.313 €	12.504.837 €	12.904.120 €
<b>Différence</b>	<b>-1.319.569 €</b>	<b>-982.235 €</b>	<b>-1.102.454 €</b>	<b>-1.144.906 €</b>	<b>-1.187.875 €</b>
<b>Perte cumulée</b>	<b>-1.319.569 €</b>	<b>-2.301.804 €</b>	<b>-3.404.257 €</b>	<b>-4.549.163 €</b>	<b>-5.737.038 €</b>

**2.1.3. Les recettes liées à l'activité industrielle** s'élèvent à 3,1 millions sont, notamment :

- ♥ le dividende prévu du REW de 1.200.000 € ;
- ♥ la redevance de 645.837 € pour l'occupation du domaine public par les gestionnaires du réseau électrique, à savoir notre REW pour le réseau de distribution et ELIA pour le réseau local, plus celles concernant le réseau gazier pour 309.050 € et celle pour le réseau de l'eau d'in BW pour 164.709 € ;
- ♥ le dividende de l'intercommunale de gaz à concurrence de 742.348 €.

**2.1.4. Les autres recettes** représentent 8,8 millions d'euros ou 17,7% des recettes de l'exercice propre et proviennent principalement :

- ♥ de la redevance « concession parkings » : 0,6 million ;
- ♥ des différents pouvoirs subsidants, notamment en matière ;
  - de subsides octroyés pour les APE (aide à la promotion de l'emploi) et réductions de cotisations patronales pour les groupes cibles : 1,8 million ;
  - de subsides de fonctionnement des écoles : 0,9 million ;
  - d'intervention ONE pour les crèches et accueillantes : 1 million ;
- ♥ de la participation de tiers dans le coût de diverses prestations réalisées à leur profit à concurrence de 1,4 million, principalement :
  - intervention des parents dans les frais de garderie, de repas, de crèche, des accueillantes, des plaines de vacances ;
  - inscriptions IFOSUP ;

- ♥ de locations immobilières et logements sociaux pour 0,5 million ;
- ♥ des intérêts de placements : 0,2 million ;
- ♥ d'utilisation d'une provision pour pertes d'additionnels IPP (suite Covid 19) : 0,4 million ;
- ♥ d'utilisation d'une provision pour le fonds de relance : 0,4 million ;

Remarquons que l'intervention régionale (50.000 €) pour la constitution d'un 2<sup>e</sup> pilier de pension a été supprimée.

## 2.2. Les dépenses

Les **dépenses du service ordinaire** de l'exercice propre s'élèvent à 49.262.263 €, ce qui représente une augmentation de 1.244.856 € ou 2,6 % comparé à l'exercice précédent.

**2.2.1. Les dépenses de personnel** se montent à 22.548.980 €, soit 45,8 % des dépenses et augmentent de 1.525.937 € ou 7,3 % ce qui s'explique par :

- ♥ le plan d'embauche 2022 (+0,4 million)
  - les engagements 2021 retardés en raison de la crise sanitaire ;
  - 15 remplacements suite aux départs à la pension ;
  - 2 nouveaux engagements dont un bio-ingénieur afin de renforcer nos actions de lutte contre les inondations ;
- ♥ la double indexation (+0,8 million)
- ♥ la charge pleine des engagements de 2021, la promotion et l'évolution de carrière (+0,3 million)



**2.2.2. Les dépenses de fonctionnement** atteignent 7.216.172 €, soit 14,6 % des dépenses de l'exercice propre. Elles diminuent de 493.710 € (-6,40 €) et se répartissent de la manière suivante :

Administration générale - Assurances	<b>2.177.114 €</b>
Patrimoine privé	<b>171.000 €</b>
Voirie	<b>1.155.845 €</b>
Justice - Police	<b>7.500 €</b>
Commerce - Industrie	<b>496.500 €</b>
Enseignement	<b>1.166.033 €</b>
Bibliothèque, éducation populaire et arts	<b>859.300 €</b>
Cultes	<b>13.000 €</b>
Aide sociale et familiale	<b>480.400 €</b>
Cimetières et urbanisme	<b>292.100 €</b>
Immondices et eaux usées	<b>397.381 €</b>

C'est dans ce poste que se retrouvent des prévisions pour des initiatives en matière de promotion du commerce, des entreprises wavriennes et de l'emploi, de manifestations culturelles ou économiques.

Rappelons que l'an dernier, nous avons déjà diminué ces dépenses de près de 500.000 € afin d'allouer cette somme au fonds de relance que nous avons créé pour un montant de 700.000 €. L'année 2022 verra la finalisation des actions identifiées par la Task Force à hauteur des 365.000 € restants.

Malgré ces deux diminutions conséquentes, nous maintenons les actions en faveur de la jeunesse et de participation à la citoyenneté. Nous renforçons également les mesures pour le développement durable, la mobilité ou l'environnement.

Comme le démontre ce tableau, à Wavre, les dépenses sont encore et toujours totalement maîtrisées puisque le ratio par habitant est plus bas par rapport à d'autres pouvoirs publics.

DÉPENSES	WAVRE	CLUSTER	PROVINCE	RÉGION
Montant/habitant	206€	269€	269€	247€

Source : Profil financier 2021 - Belfius

**2.2.3. Les dépenses relatives à la dette** s'élèvent à 757.829 € soit 1,5 % des dépenses de l'exercice propre. Ces dépenses sont en augmentation de 0,1 million par rapport à l'exercice précédent.

Le niveau d'endettement de notre ville reste toujours faible en comparaison aux autres institutions publiques. Le solde de la dette à rembourser au 01/01/2022 est de 10.498.000 €.

DETTE	WAVRE	CLUSTER	PROVINCE	RÉGION
Montant/habitant	18,95 €	159 €	133 €	157 €

Source : Profil financier 2021 - Belfius

**2.2.4 Les dépenses relatives aux transferts** s'élèvent à 18.739.282,78 €, soit 38 % des dépenses de l'exercice propre. Les dépenses de transfert augmentent très faiblement de 115.723,07 € ou 0,6 % par rapport à 2021.

Les principales dépenses de transfert se ventilent comme suit :

	2021	2022
Dotation ordinaire à la Zone de Police	6.300.000 €	6.300.000 €
Dotation ordinaire au C.P.A.S.	5.800.000 €	5.800.000 €
Dotation ordinaire à Zone de secours	1.167.952 €	968.239 €
Le subside octroyé au S.I.	385.300 €	394.600 €
Le subside pour JJA	0 €	380.000 €
Les subsides octroyés en réduction d'occupation des salles communales (Sports & Culture)	0 €	225.000 €
Le subside à la RCA Wavrienne	1.255.043 €	1.175.000 €
Le subside à la RCA des Sports	1.444.506 €	1.431.000 €
Les subsides aux fabriques d'église	92.667 €	77.450 €
Les subsides aux équipes sportives	135.680 €	147.100 €
Les chèques sport accordés aux jeunes	60.000 €	55.000 €
Les subsides aux associations culturelles	69.580 €	55.350 €
La réduction télédistribution aux handicapés	3.000 €	3.000 €
Le subside à l'Association des Commerçants	20.000 €	20.000 €

- ♥ **La dotation ordinaire à la Zone de Police** d'un montant de 6.300.000 € reste stable. Les subventions fédérales s'élèvent à 3.180.000 €.
- ♥ **La dotation de Wavre à la Zone de secours** pour 2022 a été fixée à 968.239 € (soit une diminution de 199.713 €, -31%). La majorité des dépenses est à présent prise en charge par la Province suivant une progressivité jusqu'en 2024, date à laquelle la Province prendra en charge 60 % des dépenses de la part communale nette. Cette somme représente un montant de 35 € par habitant.
- ♥ **La dotation à la Régie Communale Autonome Wavrienne (RCA WAVRIENNE)** s'élève quant à elle à 1.175.000 € en légère diminution par rapport à 2021. Rappelons que la RCAW gère le bâtiment de La Sucrerie et également la bibliothèque. L'équipe de La Sucrerie a établi un budget prudent mais empreint d'optimisme aussi. Si, à cette heure, nul ne peut prédire la reprise réelle des activités culturelles et événementielles, nous avons pris en compte les signaux très positifs de retour du public et des clients professionnels lors de l'accalmie du dernier semestre 2021.

- ♥ **Au cours de l'exercice comptable 2020**, la nouvelle Régie communale autonome wavrienne des sports a vu le jour. Le transfert des activités de l'ASBL Sports et Jeunesse qui était prévu au 30 juin 2020 puis au 1<sup>er</sup> janvier 2021 en raison de la crise sanitaire sera clôturé fin décembre 2021. Elle est dotée d'un montant de 1.431.000 € pour répondre aux besoins d'exploitation dans nos infrastructures sportives qui ont été transférées.
- ♥ Augmentée d'un montant de 500.000 € l'an dernier, **la dotation au CPAS** s'élève à un montant inchangé de 5.800.000 €. Au cours de l'exercice 2022, nous procéderons à une analyse détaillée des besoins de notre CPAS afin de l'accompagner pour faire face aux nouveaux besoins qu'il doit combler en raison de la crise sanitaire et des inondations.



**Service**

**extraordinaire**

Cette année, le montant total de nos investissements s'élèvera à 32.001.123 € dont 3.300.000 € de prises de participations dans la RCAWS.

Ce montant qui est plus du double que celui de l'an dernier est bien la preuve que notre volonté d'investir pour notre ville est intact. Néanmoins, ici aussi nous avons posé des choix dictés par l'incertitude du moment. Comme en 2021, des investissements ont été reportés pour des raisons de prudence afin de ne pas mettre en péril notre équilibre financier futur. C'est le cas de la piscine.

Certains investissements ont été choisis sur base de leur absolue nécessité comme la rénovation de notre Hôtel de Ville ou de l'Eglise Saint Jean-Baptiste. D'autres ont été sélectionnés parce qu'ils s'inscrivent dans une démarche proactive de transition énergétique (3 projets dans le cadre de RENOWATT ont été sélectionnés) ou de mobilité active..

Le financement des dépenses d'investissements est prévu comme suit :

- a. Subsidés prévus : 11.044.000 €
- b. Prélèvement sur le fonds de réserve extraordinaire de 11.029.000 €.
- c. Emprunts : 9.928.000 €.

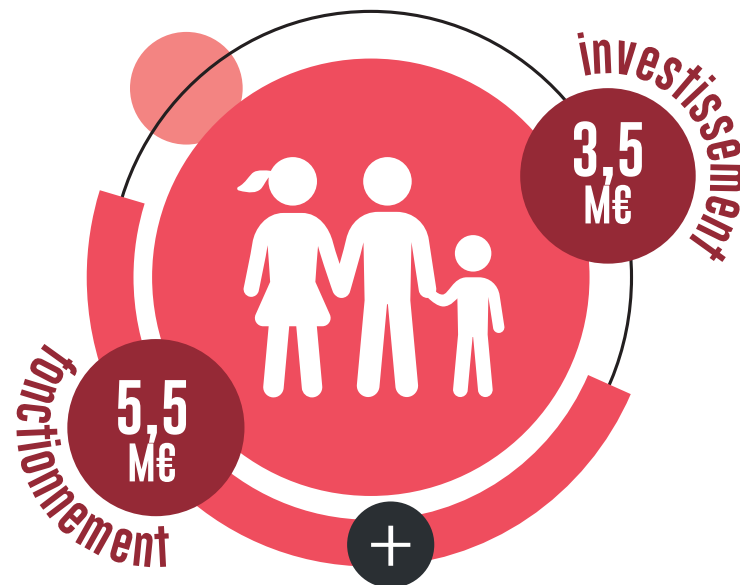
Un montant de 9.850.000 € est prévu pour alimenter le fonds de réserve extraordinaire.

Le programme d'investissements de l'exercice 2022 se ventile comme suit :

Administration générale	<b>7.715.000 €</b>
Patrimoine privé	<b>465.000 €</b>
Dotation à la zone de police	<b>320.400 €</b>
Équipement voiries	<b>4.824.500 €</b>
Enseignement	<b>3.266.500 €</b>
Culture, loisirs et sports	<b>5.870.000 €</b>
Aide sociale et familiale	<b>252.000 €</b>
Cultes	<b>8.807.500 €</b>
Égouttage	<b>162.723 €</b>
Cimetières	<b>67.500 €</b>
Urbanisme	<b>235.000 €</b>

# Les grandes orientations du budget 2022

## • FAMILLE



**SOIT UN TOTAL DE 9 M€**

- **Éducation**
- **Petite enfance**
- **Écoles communales**
- **Jeunesse**

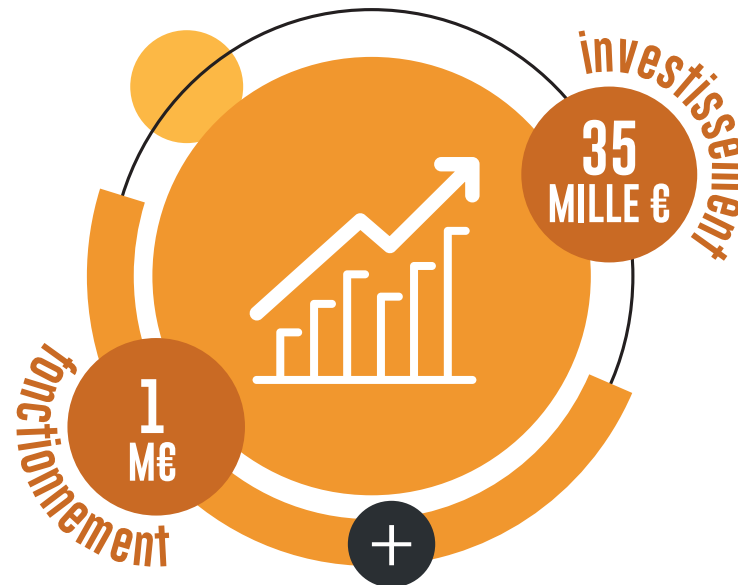
## Service ordinaire

♥ Projets petite enfance	5.000 €
♥ Projets pédagogiques des écoles communales	34.300 €
♥ Plaine de vacances & accueil extrascolaire	165.000 €
♥ Sensibilisation aux produits équitables	10.000 €
♥ Action Green Deal	2.500 €
♥ Frais de sorties scolaires	10.000 €
♥ Frais d'organisation repas scolaires	175.000 €
♥ Subventions Focus Jeunes	20.000 €
♥ Conseil Communal des enfants	4.000 €
♥ Conseil Consultatif de la jeunesse	4.000 €
♥ Actions en faveur de la jeunesse	17.000 €
♥ Festival e-games	15.000 €
♥ Place aux enfants	2.500 €

## Service extraordinaire

♥ Travaux des les écoles	425.000 €
♥ Achat de matériel et mobilier pour les écoles	92.000 €
♥ Achat matériel informatique	1.500 €
♥ RenoWatt - Académie musique	1.120.000 €
♥ RenoWatt - IFOSUP	1.700.000 €
♥ Équipement de la nouvelle crèche au PAE Nord	150.000 €

## • ÉCONOMIE



**SOIT UN TOTAL DE 1,35 M€**

- **Fonds de Développement Commercial**
- **Soutien aux entreprises**
- **Plan de relance**
- **Promotion du commerce**
- **Actions pour l'emploi**



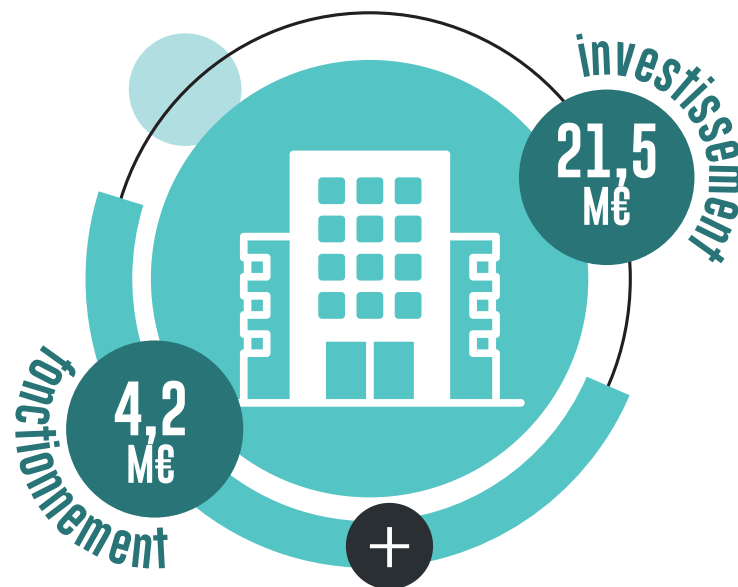
## Service ordinaire

♥ Promotion du commerce local	120.000 €
♥ Fonds de développement commercial	236.000 €
♥ Dynamisation du centre ville	228.500 €
♥ Fonds de relance	310.000 €
♥ Actions en faveur de l'économie et des entreprises Wavriennes	28.000 €
♥ Actions en faveur de l'emploi	5.000 €
♥ Subside associations des commerçants	20.000 €
♥ Promotion du commerce local - fonds de relance	20.000 €

## Service extraordinaire

♥ Achat de mobilier pour mise à disposition - Fonds de relance	35.000 €
--	----------

## • CADRE DE VIE



**SOIT UN TOTAL DE 25,7 M€**

- Aménagement du territoire
- Rénovation du patrimoine
- Propreté publique
- Développement durable
- Environnement
- Mobilité
- Voiries communales
- Mobilier urbain

## Service ordinaire

♥ CCATM	20.000 €
♥ Bien-être animal	7.500 €
♥ Lutte contre les animaux & plantes nuisibles	20.000 €
♥ Actions spécifiques en faveur de l'environnement	70.000 €
♥ Promotion du compostage	10.448 €
♥ Gestion des déchets	2.201.044 €
♥ Caméras de surveillance	40.000 €
♥ Cellule de la mobilité	50.000 €
♥ Formation à la conduite en trafic	7.000 €
♥ Mobilité partagée (Smart Mobility)	81.000 €
♥ Primes vélos/cadenas	18.000 €
♥ Signalisation routière	45.000 €
♥ Subsidés aux organismes environnementaux	3.025 €

♥ Entretien des voiries vicinales	<b>75.000 €</b>
♥ Plantations	<b>70.000 €</b>
♥ Travaux de curage de cours d'eau de 3 <sup>e</sup> catégorie	<b>2.000 €</b>
♥ Entretien des espaces verts	<b>5.000 €</b>
♥ Prestations des tiers entretien des voiries	<b>140.000 €</b>
♥ Curage des égouts	<b>225.000 €</b>
♥ Primes pour la lutte contre les inondations (batardeaux)	<b>50.000 €</b>

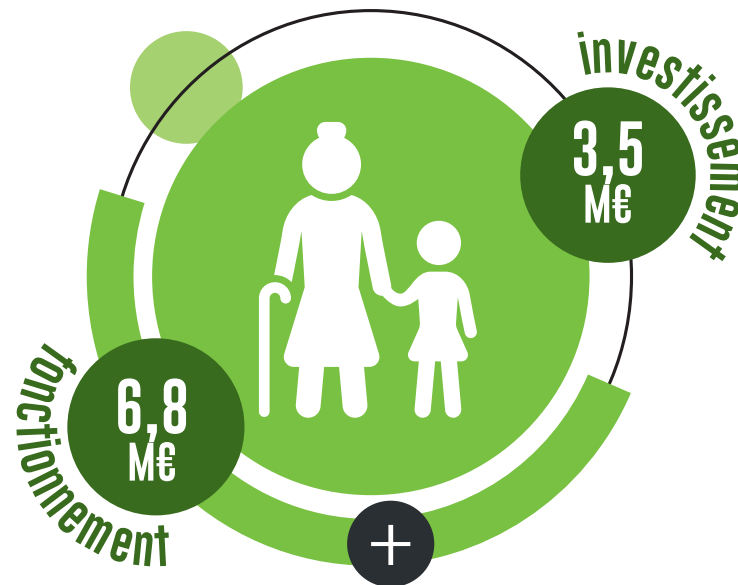
## Service extraordinaire

♥ Restauration de l'Hôtel de Ville	<b>7.300.000 €</b>
♥ Achat de terrain - Impasse Jaumotte	<b>220.000 €</b>
♥ Achat de terrains	<b>1.300.000 €</b>
♥ Aménagement de Place Henri Berger	<b>105.000 €</b>
♥ Travaux préalables - Passerelle	<b>150.000 €</b>
♥ Réfection de la rue Hubin et de son égouttage - Honoraires	<b>30.000 €</b>
♥ Réaménagement avenue de Nivelles et cheminement cyclo-piéton et agricole - Travaux	<b>1.150.000 €</b>
♥ Travaux divers - Voiries et trottoirs	<b>225.000 €</b>
♥ Extension vidéosurveillance	<b>80.000 €</b>
♥ Remplacement de caméras obsolètes	<b>100.000 €</b>
♥ Achat 3 camionnettes	<b>165.000 €</b>
♥ Achat 3 fourgons	<b>150.000 €</b>
♥ Achat camion porte conteneur	<b>87.500 €</b>

♥ Achat balayeuse	<b>225.000 €</b>
♥ Achat Camionnette double cabine	<b>55.000 €</b>
♥ Achat de matériel d'exploitation	<b>90.000 €</b>
♥ Maintenance des véhicules	<b>40.000 €</b>
♥ Réseau «Points mob» (gare de Wavre/Profondsart/Limal/zoning/Golfinger)	<b>45.000 €</b>
♥ Sécurisation quartiers Zone 30	<b>65.000 €</b>
♥ Wallonie cyclable - Signalétiques des itinéraires	<b>32.000 €</b>
♥ Wallonie cyclable - Installation équipements cyclistes en ville	<b>112.000 €</b>
♥ Wallonie cyclable - Quai du Trompette	<b>158.000 €</b>
♥ Aménagements urbains de sécurité	<b>60.000 €</b>
♥ Végétalisation du centre-ville	<b>120.000 €</b>
♥ Analyse du territoire	<b>100.000 €</b>
♥ Achat matériel d'exploitation	<b>25.000 €</b>
♥ Travaux divers - Edifices du culte	<b>50.000 €</b>

♥ Restauration Eglise Saint-Jean-Baptiste	<b>8.750.000 €</b>
♥ Création d'une Zone d'Immersion Temporaire - Honoraires	<b>50.000 €</b>
♥ Travaux d'Égouttage	<b>50.000 €</b>
♥ Travaux divers - Logement	<b>50.000 €</b>
♥ Modification du plan de secteur	<b>45.000 €</b>
♥ Schéma directeur pour la zone de la Sucrierie	<b>70.000 €</b>
♥ Rénovation urbaine	<b>70.000 €</b>

## • BIEN VIVRE ENSEMBLE



**SOIT UN TOTAL DE 10,3 M€**

- Sport
- Solidarité
- Seniors
- Santé
- Aide aux associations
- Logements
- Participation citoyenne



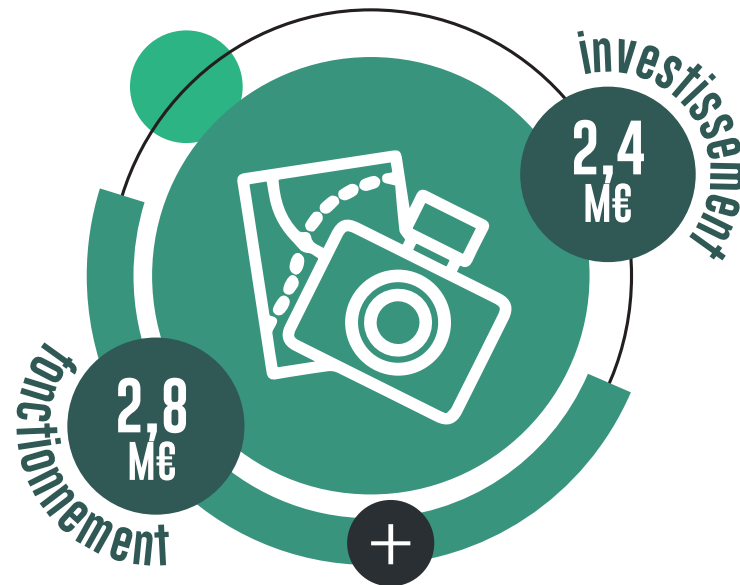
## Service ordinaire

♥ Participation citoyenne	40.000 €
♥ Ristourne eau	135.000 €
♥ Promotion de la santé	20.000 €
♥ Actions en faveur des PBS et PMR	10.000 €
♥ Égalité des chances	15.500 €
♥ Plan de lutte contre exclusion sociale	25.000 €
♥ Actions en faveur de la coopération et du développement	17.000 €
♥ Plan de cohésion sociale	17.000 €
♥ Subvention RCA Wavrienne des sports	1.431.000 €
♥ Chèques sport accordés aux jeunes	55.000 €
♥ Subsidés associations sportives	147.100 €
♥ Aide à la coopération et au développement	9.981 €

## Service extraordinaire

♥ Espace Simone Veil - Aménagement d'un jardin citoyen	<b>10.000 €</b>
♥ Aménagement d'un abri de jardin - Quartier du Douaire	<b>35.000 €</b>
♥ Achat matériel PCS	<b>6.000 €</b>
♥ Démolition du chalet du Lara Hockey	<b>25.000 €</b>
♥ Déplacement du terrain multisports du Centre sportif de Wavre à la plaine de l'Orangerie	<b>85.000 €</b>
♥ Augmentation du capital RCA wavrienne des Sports	<b>3.329.000 €</b>
♥ Travaux divers aux bâtiments sportifs	<b>15.000 €</b>
♥ Transition numérique	<b>225.000 €</b>

## • CULTURE ET TOURISME



**SOIT UN TOTAL DE 5,2 M€**

- Évènements
- Culture
- Bibliothèques
- Tourisme

## Service ordinaire

♥ Animations en bibliothèques	20.000 €
♥ Initiatives culturelles	242.500 €
♥ Fêtes et cérémonies publiques	101.200 €
♥ Subvention RCA Wavrienne	1.175.000 €
♥ Budget participatif	35.000 €
♥ Actions en faveur du tourisme	55.000 €
♥ Subvention aux comités de quartiers	23.850 €
♥ Subside Visit Wavre et Jeu de Jean & Alice (400.000 €)	774.600 €

## Service extraordinaire

♥ Signalisation points d'intérêt touristique	15.000 €
♥ Subside extraordinaire RCA Wavrienne	10.000 €
♥ RenoWatt - Salle Collette	1.350.000 €
♥ Mise aux normes Salle Collette	850.000 €
♥ Mise en conformité électrique Salle Amitié	75.000 €

## • PRÉVENTION ET SÉCURITÉ



**SOIT UN TOTAL DE 8 M€**

- Zone de secours
- Zone de police

## Service ordinaire

♥ Dotation ordinaire Zone de Police	<b>6.300.000 €</b>
♥ Dotation ordinaire Zone de Secours	<b>968.239 €</b>
♥ Entretien des hydrants	<b>70.000 €</b>

## Service extraordinaire

♥ Aménagement du bâtiment Hôtel de Police suite aux inondations	<b>210.000 €</b>
♥ Dotation extraordinaire Zone de Police	<b>320.400 €</b>
♥ Achat radars préventifs	<b>155.000 €</b>

**Conclusion**



**La crise sanitaire et les inondations** ont suspendu les chantiers en cours, semé le doute sur les recettes futures et secoué nos équilibres financiers sur le court et moyen terme : les marges de manœuvre en sont clairement affectées. Malgré les contraintes, le programme d'investissement est **ambitieux**.

**Le budget 2022**, bien plus que tout autre, est placé sous le signe de la prudence et de la rigueur. Les efforts de maîtrise des dépenses courantes sont encore intensifiés tout en assurant une offre de services publics dense et qualitative.

Les choix du Collège se sont orientés sur **des projets utiles et porteurs de sens** : relance économique (571.000 €), lutte contre les inondations (375.000 €), transition énergétique (4.170.000 €), transition numérique (220.000 €), mobilité active (1.646.000 €), restauration du patrimoine (16.050.000 €), environnement (306.000 €). La priorité a été donnée aux projets bénéficiant de subsides.

**La construction de la nouvelle crèche** au Zoning Nord représente un investissement important pour la petite enfance. Enfin, une série d'actions pour l'égalité des chances vise à rendre notre ville toujours plus inclusive et solidaire.

Nous ne pourrions conclure cette édition 2022 de notre budget sans évoquer le **800<sup>ème</sup> anniversaire** de la remise de la Charte des Libertés et Franchises communales. Un tournant pour notre cité qui lui permettra de poursuivre son essor économique.

En 800 ans, notre ville a tourné les pages de son histoire. Il y en eût des joyeuses et des plus difficiles aussi. Incendies, inondations, pillages ou guerres, nos habitants ont toujours su se relever.

Tout au long de cette année, nous célébrerons cette histoire par de multiples activités. En mai prochain, **le Jeu de Jean et Alice** revisité par Luc Petit sera le clou de cette commémoration.

Nous attendons avec impatience ce rendez-vous unique pour les Wavriens. Nous pourrions retrouver un peu de légèreté et une bonne dose de l'espièglerie qui nous est si chère.

Nous pourrions aussi nous adonner aux plaisirs oubliés de la vraie vie : se retrouver, rire, danser, chanter et... manger de la tarte au stofé...

# Merci!



**Anne MASSON**  
Premier Echevin  
en charge des Finances et du Budget